

Question et Reponse n° 1

Question 1

Nous voulions des éclaircissements concernant le financement de la demande de propositions:

Lignes directrices pour les travailleurs communautaires de première ligne en matière d'exploitation sexuelle.

Pouvez-vous nous dire si la phase 1 a un paiement distinct et un plafond de 135000 \$ (taxes applicables en sus) et la phase 2 a un paiement distinct et un plafond de 200000 \$, mais les travaux seront soumis à la délivrance d'autorisations de tâches pour les travaux requis?

Si tel est le cas, pouvez-vous expliquer ce que la notation de la page 4 indique: (Phase 1 estimée à 67% et Phase 2 à 34%)?

Réponse 1

Les phases 1 et 2 sont estimées à \$135 000 dollars. Le plafond global du contrat est fixé à 200 000 \$ si des travaux similaires découlent de ce contrat ou dans le cas où la proposition de la phase 2 est plus impliquée que prévu baser sur l'approche de l'entrepreneur pour la phase 2 à la fin de la phase 1.

La phase 1 est estimée à 67% et la phase 2 à 34% de l'estimation de 135 000 \$.

Question 2

Nous voulions demander une prolongation de la date de clôture des soumissions du 31 mars 2021. Cela aidera à garantir que les détails, comme l'exige la DP, puissent être respectés.

Réponse 2

Certes, la date de clôture des soumissions est modifiée au 14 avril 2021 à la même heure.